

**Communiqué de mise à disposition ou de consultation  
des documents préparatoires  
à l'Assemblée Générale ordinaire du Crédit Coopératif**

Nanterre, le 18 mars 2011

Les sociétaires du Crédit Coopératif, réunis par section en fonction de leur rattachement aux agences, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire de section du 3 mai 2011 au 18 mai 2011.

Les délégués représentant les sociétaires du Crédit Coopératif, élus en Assemblée Générale de Section, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire des délégués, le 24 mai 2011.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire et dans La Tribune du 16 mars 2011. Il contient notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions.

Les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des sociétaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Pour les obtenir, veuillez adresser votre demande à l'adresse [societaires@credit-cooperatif.coop](mailto:societaires@credit-cooperatif.coop)

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse :

Claude Sevaistre – 01.47.24.89.71

Laure Capblancq – 01.47.24.80.64